



Droits des Personnes Handicapées

Note de politique

Index

Résumé exécutif	3
Introduction	5
Notre approche	6
Nos priorités	7
Notre approche partenariale	10
Nos objectifs	10
Remerciements	11

Photo de couverture : De jeunes athlètes du Soudan du Sud pratiquent le basket-ball en fauteuil roulant dans le cadre d'un programme sportif soutenu par Light for the World. Cette initiative encourage l'inclusion, la confiance et l'activité physique pour les personnes handicapées.

Résumé exécutif

Light for the World est engagée à créer un monde où les personnes handicapées et celles ayant des affections oculaires peuvent exercer pleinement leurs droits.

Cette Note de Politique aborde les droits des personnes handicapées, qui représentent 16 % de la population mondiale, et souligne notre valeur ajoutée unique pour stimuler un progrès durable à grande échelle. Les personnes handicapées sont confrontées à des obstacles importants pour accéder aux services de base, aux opportunités économiques, à l'éducation et à l'emploi. Cette Note de Politique souligne cinq objectifs spécifiques pour la période stratégique de Light for the World allant jusqu'en 2030. Afin de démanteler définitivement les barrières, nous visons un changement des systèmes et des mentalités.

En collaboration avec divers partenaires et en tirant parti de notre expertise en matière d'inclusion des personnes handicapées, notre approche s'inspire de la Convention des Nations Unies relative aux Droits des Personnes Handicapées et des Objectifs de Développement Durable.

La co-conception et la mise en œuvre de programmes conjointement avec les Organisations de Personnes Handicapées sont essentielles. Notre approche unique de Conseiller d'Inclusion du Handicap permet de former un réseau de Facilitateurs d'Inclusion du Handicap ayant une expérience vécue afin de promouvoir l'inclusion du handicap.

En termes d'autonomisation économique, les sujets suivants changent la donne : tirer parti de la digitalisation, développer la main-d'œuvre et les partenariats.

Dans l'action humanitaire, notre rôle comprend : le conseil technique, le plaidoyer et le soutien direct aux personnes handicapées dans les situations d'urgence.

En termes d'éducation inclusive, notre objectif est de renforcer les capacités des organisations traditionnelles, de soutenir la formation des enseignants et les écoles, et d'élargir les partenariats.

Le genre, le changement climatique et les partenariats sont des priorités dans toutes nos activités. Dans tout notre travail, notre objectif est également de joindre le geste à la parole pour devenir plus inclusifs du handicap en tant que partenaire et en tant qu'organisation.



Vanandis, un homme d'affaires de Mumias, au Kenya, a développé ses services informatiques après avoir rejoint le programme InBusiness de Light for the World. Proposant désormais des formations en informatique, en conception graphique et dans le domaine de la vente au détail, il milite également en faveur de l'inclusion du handicap au sein de sa municipalité.

Introduction

Chez Light for the World, nous croyons en un monde où les personnes handicapées et celles ayant des affections oculaires peuvent pleinement exercer leur droit à la santé, à l'éducation, au travail et à la protection en cas d'urgence. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 1,3 milliard de personnes (soit une personne sur six, ou environ 16 % de la population mondiale) sont handicapées.ⁱ La proportion de femmes handicapées (18 %) est supérieure à celle des hommes (14 %).ⁱⁱ 80 % des personnes handicapées vivent dans l'hémisphère Sud et n'ont pas accès aux services de base ni aux opportunités économiques.ⁱⁱⁱ

À l'échelle mondiale, seulement 27 % des personnes handicapées ont un emploi, contre 56 % des personnes non handicapées. En raison de la discrimination et des obstacles à l'accès à l'éducation, la proportion de femmes handicapées occupant un emploi est encore plus faible, soit 23 %.^{iv} En Afrique subsaharienne, 70 % des personnes handicapées qui travaillent sont à leur compte, mais elles se heurtent à des obstacles pour accéder aux services financiers et aux services de soutien.

Les enfants handicapés ont 49 % plus de risques de n'avoir jamais été scolarisés que leurs camarades non handicapés. La plupart des écoles primaires ne sont pas équipées pour accueillir les enfants ayant des besoins particuliers et peu d'enfants handicapés poursuivent leurs études dans le secondaire et le supérieur. Les faibles taux d'alphabétisation et le manque de compétences professionnelles qui en résultent chez les personnes handicapées ont une incidence sur leurs possibilités d'accéder à un emploi digne et épanouissant.

Les disparités en matière d'accès aux services, à l'emploi et à l'éducation entre les hommes et les femmes handicapés et non handicapés s'accroissent dans un contexte de volatilité politique et budgétaire croissante. Ces défis sont exacerbés par la crise climatique, les phénomènes météorologiques extrêmes et les conflits, qui accentuent encore davantage la prévalence du handicap et affectent déjà les personnes handicapées dans les contextes humanitaires.

Notre approche

Light for the World possède une expertise unique en matière de travail sur le changement des systèmes et des mentalités. Nous réunissons et connectons divers partenaires, tout en reconnaissant leurs rôles et contributions distincts, et nous contribuons grâce à notre propre expertise en matière de droits des personnes handicapées et à travers nos services de conseil d'inclusion du handicap.

Guidés par la Convention des Nations Unies relative aux Droits des Personnes Handicapées (CNUDPH) et les Objectifs de Développement Durable (ODD), signés par presque tous les gouvernements, nous co-concevons et mettons en œuvre des programmes en collaboration avec les Organisations de Personnes Handicapées (OPH).

Notre travail est ancré dans les expériences locales et vécues, ainsi que dans l'engagement familial et communautaire. Nous adhérons aux standards internationaux et nationaux, ainsi qu'au contexte des pays dans lesquels nous travaillons.

Nous veillons à ce que les femmes et les hommes handicapés soient les moteurs du changement, en tant que modèles, défenseurs et Facilitateurs d'Inclusion du Handicap (FIH). L'approche FIH positionne les jeunes handicapés en tant qu'agents du changement. En tant que facilitateurs, ils sensibilisent et soutiennent la mise en œuvre de l'inclusion du handicap dans les programmes, les services et les lieux de travail traditionnels. Dans tout ce que nous faisons, nous veillons à ne causer aucun préjudice, appliquons des politiques de protection strictes et renforçons les systèmes de sensibilisation, de prévention, de signalement et d'intervention.

Notre théorie du changement est axée sur les droits et est globale, et comprend trois éléments :

- 1) Nous soutenons nos partenaires à apporter des changements individuels et communautaires, grâce à la sensibilisation communautaire, la formation et la communication sur le changement comportemental. Nous facilitons l'accès à l'éducation, aux services de réadaptation, aux technologies d'assistance, aux activités communautaires, ainsi qu'à la formation professionnelle et aux services de soutien professionnel, en accordant une attention particulière aux personnes handicapées qui sont davantage marginalisées et risquent d'être laissées pour compte.

L'approche du conseiller d'inclusion du handicap

Grâce à notre approche unique de Conseiller d'Inclusion du Handicap, basée sur le travail avec des conseillers dans nos bureaux nationaux et avec des OPH haïtières, nous formons un réseau de Facilitateurs d'Inclusion du Handicap (FIH).

Tous les FIH ont une expérience vécue et sont certifiés en tant que formateurs et coachs sur le « comment » de l'inclusion du handicap. En conséquence, les organisations deviennent plus inclusives du handicap dans leurs programmations, systèmes, politiques organisationnelles et prestation de services. Nous fournissons également un renforcement des capacités et un soutien financier aux OPH nationales et locales afin de garantir l'appropriation locale et la durabilité.

- 2) Nous conseillons, encadrons et co-apprenons avec nos partenaires pour le changement organisationnel, en mettant à l'échelle notre approche éprouvée de conseil d'inclusion du handicap et en tirant parti des organisations et réseaux communautaires.
- 3) Nous amplifions le plaidoyer des partenaires en faveur d'un changement de politique, en soutenant les OPH régionales, nationales et locales dans leurs actions de plaidoyer et de campagne visant à garantir la mise en œuvre de la CDPH et des ODD et à renforcer une approche fondée sur les droits humains dans toutes les politiques nationales.

Nous soutenons les efforts de recherche visant à générer des données probantes et jouons un rôle de coordinateur afin de réunir les acteurs clés pour harmoniser la planification des actions de plaidoyer. Au niveau régional et mondial, nous participons activement et contribuons à des coalitions œuvrant pour les droits des personnes handicapées afin de plaider de manière coordonnée et convaincante en faveur d'un financement accru pour l'inclusion du handicap.

Nos priorités

Notre objectif est de créer un écosystème plus inclusif afin de garantir le respect des droits des personnes handicapées.

Nous travaillons dans un contexte de plus en plus volatile, marqué par la polarisation, le changement climatique, les crises et les conflits, il est donc essentiel de renforcer les stratégies de résilience. Nous créons également un espace pour l'apprentissage par l'action et la co-création de solutions.

Les priorités suivantes contribuent toutes à notre mission :

Autonomisation économique : Nous opérons dans un environnement aux ressources limitées. Pour y remédier, nous mettons l'accent sur la numérisation, les programmes destinés à la main-d'œuvre et l'engagement du secteur privé. Nous utilisons des programmes de protection sociale et de développement rural. Nous continuerons à travailler à travers des réseaux pertinents afin d'atteindre notre objectif : améliorer l'accès à l'emploi pour les personnes handicapées dans un large éventail de secteurs.

Nous renforçons le travail des partenaires communautaires et des structures pour personnes handicapées afin de faciliter l'accès des participants au programme à un soutien communautaire approprié, à des services d'aide professionnels et à des technologies d'assistance. En partenariat avec les OPH, nous mettrons à l'échelle notre approche unique de services de Conseil d'Inclusion du Handicap et de l'Inclusion du Handicap dans le Développement Communautaire (IHDC) afin d'œuvrer à une capacité du système améliorée sur l'inclusion du handicap.

Nous appliquons une approche à deux volets où nous :

- ▶ Étendons notre travail sur un écosystème et des lieux de travail plus inclusifs afin que les femmes et les hommes handicapés puissent accéder à des opportunités de développement des compétences et travailler dans des secteurs qui connaissent une pénurie de main-d'œuvre et offrent des opportunités commerciales, et
- ▶ nous assurons que les femmes et les hommes handicapés sont mieux équipés pour accéder à ces opportunités en termes de compétences fondamentales pour la vie quotidienne, de compétences professionnelles et de compétences techniques et entrepreneuriales.

Action humanitaire : Nous accordons la priorité à l'action humanitaire inclusive du handicap et à la réduction et la gestion des risques de catastrophe inclusives du handicap, avec trois stratégies d'intervention :

- 1) Premièrement, nous fournissons des conseils techniques aux principaux acteurs humanitaires afin qu'ils puissent répondre aux conflits et aux situations d'urgence d'une manière inclusive du handicap. Dans le cadre du mandat relatif à l'action humanitaire, nous travaillerons avec des équipes de Conseillers et de Facilitateurs du Handicap et veillerons à ce les concernés soient bien équipés pour suivre les Mesures Obligatoires du guide du Comité Permanent Inter-Agences^v sur l'inclusion des personnes handicapées dans l'action humanitaire, qui incluent :
 - ▶ Assurer une participation significative,
 - ▶ Identifier et éliminer les obstacles,
 - ▶ Soutenir l'autonomisation et le renforcement des capacités des personnes handicapées, et
 - ▶ Collecter des données désagrégées.
- 2) Deuxièmement, nous facilitons le plaidoyer en faveur de l'inclusion des personnes handicapées en soutenant la collecte de données désagrégées sur le handicap et le genre dans les crises humanitaires, ainsi qu'en amplifiant la voix des OPH dans les mécanismes de coordination humanitaire au niveau national, par exemple en promouvant un Groupe de Travail sur le Handicap avec une participation significative des OPH.
- 3) Enfin, nous apportons une aide directe en distribuant des denrées alimentaires et non alimentaires aux personnes handicapées touchées par des situations d'urgence dans les pays où nous intervenons, en mobilisant nos réseaux locaux existants et en collaborant avec les principaux acteurs humanitaires. En outre, nous facilitons la mise en place d'un soutien spécifique au handicap pour les personnes handicapées, notamment par la fourniture de services de réadaptation et d'appareils d'assistance, le développement des moyens de subsistance, la prévention et la réponse à la violence basée sur le genre, l'éducation dans les situations d'urgence et la fourniture d'un soutien psychosocial.

Éducation inclusive : Dans le domaine de l'éducation inclusive, notre objectif est de renforcer nos partenariats avec les coalitions et les organisations qui contribuent à la réalisation de l'Objectif de Développement Durable n°4 des Nations Unies : assurer une éducation inclusive et équitable de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous.

Nous accordons une plus grande priorité au renforcement des capacités des organisations traditionnelles actives dans le domaine de l'éducation afin de créer un environnement scolaire inclusif. Cela comprend des conseils et la diffusion de bonnes pratiques sur l'utilisation des technologies dans l'éducation qui favorisent la qualité de l'éducation inclusive. Nous allons continuer à soutenir la formation des enseignants aux méthodes pédagogiques inclusives et à apporter un soutien direct aux écoles grâce à notre réseau communautaire et à nos partenaires locaux.

Notre travail en matière d'éducation inclusive est exhaustif et commence dès le plus jeune âge afin de garantir la préparation à l'école à l'âge approprié. L'éducation inclusive ne se limite pas aux écoles : nous travaillons également au niveau des familles et des communautés, dans les instituts de formation des enseignants, ainsi que dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et le plaidoyer en faveur d'un changement des systèmes. Nous ne concentrons pas seulement nos efforts sur les enfants handicapés dans le système éducatif, mais nous développons, documentons et diffusons également les bonnes pratiques qui ciblent les enfants handicapés qui ne peuvent pas participer aux systèmes éducatifs formels.



Le personnel de Light for the World a traversé des terrains inondés au Mozambique pour atteindre les communautés touchées par le cyclone Eloïse. En collaboration avec les personnes handicapées, nous travaillons pour garantir que les personnes handicapées affectées bénéficient d'un soutien inclusif.

Questions transversales : Nous abordons les questions liées au genre, au climat et aux partenariats dans tous les domaines relevant de notre mandat. Par exemple, dans le cadre des programmes agricoles, le changement climatique joue un rôle important. Nous lançons Agrilabs, où les agriculteurs handicapés co-crésent des solutions locales telles que des silos à grains accessibles sur pilotis. Au Soudan du Sud, les chefs communautaires et les autorités du gouvernement local ont bénéficié d'une formation axée sur la préparation aux catastrophes après une période de fortes inondations. Nous abordons la question de l'égalité des genres en comprenant la discrimination intersectionnelle et cumulative à laquelle sont confrontées les femmes handicapées. Par exemple, nous visons à permettre aux jeunes mères de participer à des formations et à d'autres opportunités.

À travers nos différents domaines d'intervention, nous encourageons la collecte de données désagrégées sur le handicap et le genre et co-crésent des approches qui contribuent à réduire les inégalités en mettant l'accent sur l'analyse intersectionnelle.

Notre approche partenariale

relie divers partenaires et reconnaît leurs rôles et contributions distincts. Nous défendons le rôle des OPH tel que défini par la CDPH. Dans le cadre du programme « We Can Work », les OPH faïtières de quatre pays accueillent les équipes de Conseillers d'Inclusion du Handicap et déploient l'approche de plaidoyer des jeunes. Tout en veillant à un engagement significatif des OPH, nous reconnaissons également la valeur d'autres acteurs, tels que les organisations communautaires et les services publics, dans la fourniture de soutien et d'orientation.

Tous nos efforts respectent les normes de qualité agréées, ainsi que les principes d'une approche résiliente au changement climatique, l'inclusion du handicap, la mise en œuvre des engagements de l'article 32 de la CDPH en matière de coopération au développement et d'action humanitaire, et le principe de ne laisser personne de côté.

Nos objectifs

1) Élargir l'expertise en matière d'inclusion du handicap dans tous nos domaines de compétence

Dans tous les pays où nous travaillons et où nous avons des partenaires, nous disposons d'Équipes de Conseillers d'Inclusion du Handicap bien établies afin d'élargir un réseau de Conseillers certifiés, d'experts et de Facilitateurs d'Inclusion du Handicap pour répondre à la demande croissante de services d'inclusion du handicap dans tous nos domaines d'intervention, à savoir l'autonomisation économique, l'éducation inclusive et l'action humanitaire.

2) Promouvoir une action humanitaire inclusive

Dans les contextes humanitaires où nous sommes actifs, les plans nationaux d'intervention humanitaire envisagent l'inclusion des personnes handicapées en tenant compte de l'intersectionnalité. Nous contribuons à la capacité des acteurs humanitaires et des OPH à mettre cela en pratique.

3) Promouvoir un travail digne pour les personnes handicapées

Grâce à des partenariats avec des OPH, des organisations traditionnelles et des réseaux œuvrant dans l'autonomisation économique, nous assurons un travail digne et épanouissant à au moins 1,5 million de femmes et d'hommes handicapés dans les pays où nous travaillons et nouons des partenariats. Afin de garantir la durabilité, nous avons renforcé les capacités des employeurs, des acteurs gouvernementaux, des institutions de développement des compétences, des institutions financières et des prestataires de services de développement des entreprises en matière d'inclusion du handicap.

4) Renforcer les systèmes éducatifs inclusifs

Dans tous les pays ciblés, nous élargissons notre champ d'action auprès des enfants handicapés dans l'éducation grâce à des partenariats avec des acteurs de l'éducation traditionnelle, des OPH et des écoles. Nous avons renforcé les capacités du système sur l'éducation inclusive et amélioré l'accès à une éducation de qualité pour les enfants et les jeunes handicapés.

5) Stimuler l'innovation grâce à la recherche et à une conception centrée sur l'humain

Nos portefeuilles dans les domaines de l'autonomisation économique, de l'éducation inclusive et de l'action humanitaire comprennent des recherches et des interventions de conception centrées sur l'humain, menées par des personnes handicapées de tous genres et conçues pour lutter contre la discrimination intersectionnelle. Dans le cadre de ces projets, un budget est alloué pour documenter les bonnes pratiques et diffuser les enseignements tirés.

Remerciements

Light for the World a été fondée et est soutenue par nos donateurs et partenaires de confiance dans le but de servir les personnes ayant des troubles de la vue et handicapées, afin que chacune puisse exercer pleinement ses droits humains universels et nous leur sommes reconnaissants. Nous tenons à remercier tous les collègues, dirigeants et membres du conseil d'administration de Light for the World, passés et présents, et remercier Anneke Maarse en tant que responsable de cette Note de Politique.

Droits d'auteur : Light for the World, Marlies Madzar, Kevin Gitonga, Mango Sound

- i Rapport mondial de l'OMS sur l'équité dans la santé pour les personnes handicapées : <https://www.who.int/publications/i/item/9789240063600>
- ii Ibid.
- iii Ibid.
- iv Rapport des Nations Unies sur le Handicap et le Développement, <https://social.desa.un.org/publications/un-flagship-report-on-disability-and-development-2024>
- v Directives de l'IASC sur L'inclusion des Personnes Handicapées dans l'Action Humanitaire : <https://interagencystandingcommittee.org/iasc-guidelines-on-inclusion-of-persons-with-disabilities-in-humanitarian-action-2019>



Light for the World
Niederhofstrasse 26
1120 Vienne, Autriche

info@light-for-the-world.org
www.light-for-the-world.org